



Comment faire pour avoir un document

Par **ikreme**, le **24/09/2010 à 13:36**

Bonjour, j'ai mon grand père née en algerie 1895 et mort en france 1936 on perdue si papier comment fair pour avoir le decret ou un jugement qui dit qu'il a nationalité française

Par **amajuris**, le **24/09/2010 à 15:27**

bjr, rncomme cela a déjà été écrit sur ce site le fait que votre grand-père ait eu la nationalité française ne vous donnera aucun droit pour obtenir si c'est votre but la nationalité française. rnen mettant à part le cas de l'algerie qui est particulier, tous les habitants des possessions françaises étaient français jusqu'à l'indépendance de ces pays et sauf choix contraire ils ont obtenu la nationalité de leur nouveau pays. rncdt